

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La première bataille de la Marne. Glorieux anniversaire. — La main boche sur le bolchevisme. — La Roumanie contre l'Autriche.

Quatre septembre — Dix septembre — Jours de gloire immortelle...

C'est en effet à cette date que dévalait vers l'Île de France la plus prodigieuse invasion qui ait roulé de l'Orient vers l'Occident. Par une violation du droit des nations qu'elle déclarait justifiée par la « nécessité », et qu'elle pensait devoir être étouffée par le retentissement d'une série de victoires éclatantes et décisives, l'Allemagne avait évité nos places fortes de l'Est, où le haut commandement massait nos troupes en vue de prendre lui-même l'offensive en Alsace et sur la Sarre. Cette trahison nous avait valu le secours du corps expéditionnaire anglais; mais elle avait déjoué tout notre plan de mobilisation; tardivement, une partie de nos troupes avait franchi la frontière belge pour chercher à endiguer le torrent qui déjà se ruait sur la France. La bataille engagée avec des effectifs insuffisants, organisée sur un plan conçu à la hâte contre un adversaire qui disposait de toutes ses forces et exécutait un plan mûri sans doute depuis des années, menaçait d'aboutir à un écrasement irréparable, quand le général Joffre avait brusquement donné l'ordre de la retraite.

Et maintenant plus d'un million et demi de germains roulaient sur le sol français, par toutes les voies de pénétration du Nord de la France. Un demi million d'hommes (la première et la deuxième armée, l'une commandée par Von Klück, l'autre par Von Bülow) descendaient directement sur l'Île de France par la vallée de l'Aisne et par la route d'Épernay. Les 120.000 hommes de la III^e armée allemande marchaient sur Chalons. La IV^e armée allemande (200.000) se dirigeait sur Vitry. La V^e armée, forte elle aussi de 200.000 hommes, descendait vers la vallée de l'Ornain. Environ 6.000 canons et mortiers suivaient cette masse formidable qui se précipitait sur le sol français à une vitesse de trente à quarante kilomètres par jour. Devant ce gigantesque mouvement de face à gauche les armées françaises se repliaient à la façon d'une immense porte dont la charnière aurait été Verdun et qui fermée d'abord sur la Belgique, allait à présent se rabattre jusque sur la Marne et sur l'Ourcq, à quarante kilomètres (une journée de marche) de Paris.

Premier septembre: Joffre décide l'offensive. Deux, trois, quatre septembre: jours de doute.

Quatre au soir tout s'illumine, brusquement: nous gagnons la bataille. Cinq, six, sept, huit septembre: l'ennemi est arrêté repoussé.

Le onze septembre, l'armée allemande partout vaincue, battait en retraite sur tout le front, laissant plus de cent cinquante mille hommes sur le champ de bataille. Le Kaiser avait déjà quitté la France.

Aucune défaillance ne peut être tolérée, avait dit Joffre aux armées françaises; aucune défaillance ne s'était produite; les tentatives désespérées de nos adversaires n'avaient pu briser notre étreinte. Nos soldats venaient d'inscrire sur le drapeau le nom d'une des plus grandes victoires des annales du monde.

Nous pensions alors que les armées allemandes ne reverraient plus les rives de la Marne; elles y sont retournées; elles y ont été de nouveau battues. Mais le puissant effort qu'elles ont pu fournir dans cette dernière occasion, après quatre ans de guerre et de dures épreuves, accroit notre admiration pour les « bleus » de 1914 qui vainquirent cette armée dans l'apogée de sa force et de sa confiance orgueilleuse quand les allemands ne savaient finir la guerre en quelques mois.

Jusqu'à présent les socialistes français ont soutenu la politique de Lénine et de Trotsky. Certains se sont refusés à jouer ce rôle de dupe et ont préféré quitter le parti. Ceux-là ont-ils vu plus clair que les autres?

Oui, affirment-ils avec Nectour. Ils ont découvert que Lénine et Trotsky n'ont été que les instruments de l'Allemagne, payés par l'Allemagne, pour servir les desseins de celle-ci et que le Bolchevisme n'a été et n'est encore qu'une machine de guerre organisée par les Krupp de Wilhelmstrasse.

Notre confrère de Paris Télégrammes indique, à cet effet, qu'une petite brochure signée Verax, apporte la

preuve que le gouvernement bolchevik avait été l'œuvre des services de renseignements allemands, c'est-à-dire des espions du Grand Etat-Major boche.

Dès novembre 1916, écrit-il, les services de l'espionnage prussien après les victoires de Mackensen sur la Duna, à la trahison du ministre de la guerre et du parti de la tsarine surent discerner les signes certains d'une prochaine révolution dans l'Empire du tsar. Ils firent leur rapport à Berlin et alors la question suivante se posa: La chute du tsarisme servirait-elle les intérêts allemands? L'auteur de la brochure dont nous venons de parler répond par l'affirmative et dit que « malgré toutes les intelligences que les allemands possédaient dans les milieux dirigeants russes, l'influence du tsar Nicolas était assez forte pour empêcher la conclusion d'une paix séparée. Tant que le tsar serait sur le trône il serait fidèle à ses alliances malgré la coterie germanophile. Il fallait donc le renverser ».

La révolution éclate et Verax examine le rôle de l'Allemagne. Celle-ci n'a rien à attendre d'une révolution faite uniquement pour remplacer le tsarisme par une république. Le parti des Cadets est républicain mais il entend poursuivre la guerre. Il faut à l'Allemagne une révolution qui tourne à l'avantage du Vaterland, qui place la Russie en état de servitude vis-à-vis de l'Allemagne, une révolution qui mette fin à la guerre.

Et l'Allemagne se tourne alors vers les bolchevistes qui seuls avaient comme premier article de leur programme celui-ci: « Paix immédiate à n'importe quel prix ».

A cette heure qu'étaient les bolchevistes? C'était un groupe d'hommes peu nombreux et sans influence, qui représentaient à côté des anarchistes l'extrême gauche de la gauche socialiste russe.

Les mouvements qu'il avaient tentés avaient toujours échoué parce qu'ils n'avaient ni organisation ni argent. Ce fut l'Allemagne qui leur procura l'une et l'autre. Il fallait tout d'abord leur donner des chefs. Sur les indications de ses agents le gouvernement allemand appelle Lénine et Trotsky, leur livre passage, à travers son territoire et ne leur ménage pas le nerf de la guerre: « Le gouvernement, dit Verax, leur fait tenir des fonds pour la propagande. Trotsky est un réaliste et compte beaucoup plus sur l'or allemand que sur ses théories pour arriver au succès et il ne s'en est jamais caché. Avec eux sont entrés des émissaires allemands qui ne prennent même pas la peine de se dissimuler ».

Verax après avoir montré que les mutineries de Cronstadt et de Pétrograd sont dues à la propagande allemande, fait remarquer que les bolchevistes ne sont, malgré tout, pas assez forts numériquement et il nous dit comment la force du nombre va être obtenue grâce aux soviets de prisonniers. Nous citons:

« Les prisonniers de guerre allemands et autrichiens internés en Russie ont été libérés dès la révolution de mars; leurs gouvernements leur ont fait passer l'ordre de rester sur place; ils ont constitué des soviets, où ils soutiennent toujours, par ordre, les bolchevistes; par le pillage, ils se sont procurés des armées; ces pseudo-révolutionnaires obéissent à ceux de leurs officiers qui sont désignés par Berlin pour diriger le mouvement, et aux émissaires venus d'Allemagne qui circulent à visage découvert ils sont en rapport constant avec la mère patrie, soit par ce qu'on est convenu d'appeler le front, soit par les pays scandinaves; ils ont de l'argent; ils sont dispersés sur tout le territoire, et partout ils forment le noyau des bandes bolchevistes. Le semi-bolcheviste Tchernoff s'est opposé à l'organisation d'un service de contre-espionnage et de police que voulait réaliser Bourtzeff pour les démasquer ».

« Au mois d'octobre, l'organisation du mouvement germano-bolcheviste est achevée. Le moment est venu pour les Allemands d'agir ».

Le résultat c'est l'émeute de novembre et le triomphe du bolchevisme.

Cette brochure signée Verax qui mérite d'être répandue partout consacre de longs enseignements au rôle joué par deux allemands Radex et Furstenberg-Ganetski qui, bien plus que Lénine et Trotsky furent les véritables organisateurs du bolchevisme.

La Roumanie ne veut pas signer le traité de paix avec l'Autriche; quand on connaît les raisons qui motivent ce refus du gouvernement de Bucarest on n'est pas le moins du monde surpris.

En effet, les grands alliés ont pris depuis quelque temps l'habitude de vouloir régir le monde. Ils tranchent, ils décident, ils discutent comme si les gouvernements étaient à leur solde ou leur devaient obéissance.

Et dans ce traité de paix avec l'Autriche, ils ont forcé la Yougo-Slavie, la Pologne et d'autres petits peuples qui ont actuellement besoin d'eux, à reconnaître qu'ils accepteront plus tard la gérance des « Quatre » dans leurs affaires privées.

Ne voulait-on pas que la Roumanie s'engageât en signant le traité avec l'Autriche, à accepter les décisions du Conseil Suprême quant aux minorités ethniques, décisions que les quatre auraient fait connaître en temps voulu!

Ne voulait-on pas également que ce serait le Conseil suprême qui déciderait ce que la Roumanie pourrait ou ne pourrait pas faire au sujet de ses chemins de fer et qui déciderait si oui ou non la Roumanie pourrait signer un traité de commerce. Bref les roumains n'auraient même plus été maîtres chez eux et dans ces conditions il y allait de leur dignité de refuser la signature. C'est justement ce qu'ils ont fait.

Au fond, il est navrant de voir que le Conseil Suprême va au devant d'un grave ridicule; il veut tout disposer, tout arranger, tout ordonner et il est en somme lui-même, quoique conseil suprême un simple polichinelle dont M. Wilson tout seul tire toutes ficelles.

Ces bons américains sont venus chez nous nous rendre service, c'est évident, mais ils ont fait porter leur drapeau par M. Wilson qui sous prétexte d'amour de la paix a tout simplement voulu nous prouver que nous ne devions pas nous occuper sous aucun prétexte des affaires d'Amérique, mais que sa compétence était suffisamment universelle et internationale pour qu'il puisse régir non pas seulement les affaires américaines et d'au delà des Océans mais encore toutes les nôtres.

Il semble qu'avant de continuer dans cette voie, on ferait bien d'attendre pour savoir ce que va décider le Sénat américain. On verra alors s'il n'y a pas lieu de changer la méthode.

LA CONFERENCE SE MEURT

Les délégations des pays alliés qui sont encore à Paris font maintenant des économies visiblement.

C'est ainsi que les américains ont décidé de quitter définitivement l'hôtel Crillon et de centraliser tous leurs services aux Champs Elysées.

Cette décision qui fera faire aux Etats-Unis une économie considérable va rendre à Paris un certain nombre d'hôtels disponibles et l'on aura quitté des soldats américains, pour y faire loger des civils américains. Sait-on que le loyer de l'hôtel Crillon était de 350.000 \$ par an, soit 1.750.000 frs au prix du \$ normal, soit presque 2 millions 1/2 de francs à la valeur du \$ actuel.

L'hôtel Majestic où était le G. G. G. civil anglais, va également être rendu à sa destination première et les diplomates anglais ne conserveront que les deux étages supérieurs afin de conserver leur logement; mais tous les bureaux de la représentation anglaise à la Conférence seront centralisés à l'hôtel Astoria.

INFORMATIONS

Le traité de paix avec l'Autriche

M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence de la Paix s'est rendu mardi à Saint-Germain et a remis au chancelier Renner la réponse des Alliés aux contre-propositions autrichiennes, ainsi que le traité définitif de paix comportant les rectifications apportées au texte qui avait été remis le 7 juin à la délégation autrichienne. Ces documents sont accompagnés d'une lettre d'envoi. Le traité définitif de paix est établi en 3 langues: français, anglais, italien. C'est le texte français qui fait foi. Il comprend 181 articles.

La réponse aux remarques autrichiennes

La réponse aux remarques autrichiennes comporte 48 pages. Elle traite d'abord des frontières de l'Autriche du côté de la Tchéco-Slovaquie. Certaines concessions ont été faites au Cabinet de Vienne. Du côté de la Hongrie, on a procédé

au rattachement de districts habités par les Allemands.

Du côté de l'Etat serbo-croate-slovene, on a rendu la ville de Kadkersburg à l'Autriche.

Enfin, on a admis un plébiscite pour le bassin de Klagenfurt (Carinthie) qui a été divisé en deux zones. Les puissances alliées ont refusé de différer la démobilisation des forces autrichiennes et d'autoriser en Autriche la création de milices fondées sur le principe du service obligatoire.

Au sujet des sanctions, aucune concession n'a été faite.

Un long chapitre est consacré à la question des réparations. L'Entente se refuse à faire poser sur les nouveaux Etats issus de l'Autriche le fardeau de la dette de guerre. Mais elle ne veut pas organiser la banqueroute de l'Autriche elle-même et, à ce point de vue, elle a souscrit à certaines atténuations par rapport au traité initial.

Un ultimatum à l'Allemagne

Le Conseil suprême a décidé d'envoyer une lettre énergique à l'Allemagne.

L'article 61 de la Constitution allemande donne à l'Autriche le droit d'avoir des représentants au Reichstag avec voix consultative, et l'article 80 du traité de Versailles dit que l'Allemagne ne doit pas mettre la main sur l'Autriche.

L'article 61 de la Constitution allemande étant une violation des engagements pris le 28 juin, les alliés en demandent la suppression dans un délai de quinze jours sinon ils déclarent qu'ils se verront obligés à des mesures militaires.

L'ultimatum à l'Allemagne a été remis le 2 septembre, jour anniversaire de la bataille de Sedan, au baron Lersner, qui devra le faire parvenir à son gouvernement.

Au Maroc

On annonce qu'une force considérable de cavalerie indigène patrouille sur la route qui, à travers la zone espagnole, relie Tanger au protectorat français, assurant à nouveau la sécurité du transit.

L'état de siège à Pékin

L'état de siège a été proclamé à Pékin où les étudiants et d'autres groupes, porteurs de pétitions, avaient en quelque sorte campé, munis de provisions et de literie, aux abords de la résidence présidentielle, pendant deux jours. La police montée a dû charger: elle a opéré plusieurs arrestations.

Les bolcheviks battus demandent la paix

Le bureau de presse lithuanien annonce que les troupes lithuaniennes, continuent à avancer victorieusement sur le front de la Duna. Elles sont arrivées à 10 kilomètres de Dwinsk.

Un communiqué officiel annonce la défaite complète des bolcheviks qui sont cernés et demandent la paix.

Néanmoins cette nouvelle demande confirmation.

La police et les bolcheviks américains

La Convention « communiste » avait arboré des drapeaux rouges dont quelques-uns portaient l'inscription suivante: « Vive la dictature du prolétariat! » La police a fait enlever ces drapeaux et intimé à la Commission l'ordre de n'arborer qu'un emblème rouge, exception faite pour le rouge du drapeau étoilé.

Les Grecs de Roumélie terrorisés

On signale de nombreuses cruautés exercées par l'armée bulgare contre les Grecs irrédimés de Roumélie orientale. A Stenimacho, plusieurs officiers bulgares, ayant à leur tête le capitaine Krivossieff, terrorisent les Grecs. De nombreux notables, dont MM. Ziris et Marintzoglous, furent molestés. A Malke-Dogantzou, un Grec, M. Zissiou, fut pendu par les pieds à un arbre et un feu fut allumé sous sa tête. De nombreux habitants, notamment des femmes, pris de panique, se sont réfugiés dans la montagne.

Un Américain âgé de 131 ans

Dans l'état de Kentucky, M. John Shelle, est l'homme certainement le

plus âgé du monde, il va célébrer le 131^e anniversaire de sa naissance. Il est encore alerte et voit très clair. Par contre il est complètement sourd. Il a une fille âgée de 97 ans.

Les derniers jours d'Anastase

Après les contrôles télégraphique et téléphonique, la censure, à son tour va disparaître.

Au lendemain même de la ratification du traité de paix, la Chambre sera appelée à statuer sur le projet de loi relatif à l'état de siège et à la censure.

Il ne fait pas de doute que le projet sera voté.

La majorité à 19 ans

M. Lacave-Laplagne député des Hautes-Pyrénées, vient de déposer à la Chambre, une proposition de loi abaissant la majorité des hommes à dix-neuf ans et celle des femmes à dix-huit ans.

Chambre des Députés

Séance du 2 septembre 1919

La Chambre reprend la discussion du projet tendant à ratifier le traité de paix. M. Tardieu, commissaire du gouvernement déclare que la France n'ayant pas seule gagné la guerre, devait s'entendre, pour la paix, avec ceux qui l'avaient aidée. Les conditions du traité ont été conformes aux idées qui ont présidé à la conduite de la guerre.

M. Tardieu déclare qu'il fallait mettre l'Allemagne dans l'impossibilité de recommencer la guerre. Et il établit que cela a été fait.

« Quand l'Allemagne aura été réduite tant au point de vue industriel qu'au point de vue militaire, aux conditions exigées par le traité, je dis qu'elle sera dans l'impossibilité de se procurer les ressources industrielles qui nécessitent une guerre moderne par des dérogations secrètes à certaines clauses du traité. Il lui faudrait se livrer à tant de dérogations pendant si longtemps que les gouvernements alliés seraient coupables d'un aveuglement absolu pour ne pas s'en apercevoir ».

M. Tardieu demande à la Chambre de voter le traité qui demeure une œuvre grande, forte, avantageuse pour la France.

M. Barthou, rapporteur général, indique la politique que la France victorieuse doit suivre à l'égard de l'Allemagne vaincue.

« Il ne faut pas recommencer la guerre, dit-il, mais il faut exécuter le traité avec une rigueur impitoyable. Tout ce que nous savons sur ce qui se passe en Allemagne est fait pour nous inspirer de la méfiance ».

Il rappelle que les socialistes belges ont dit que non seulement ils voteront le traité, mais que pas un seul socialiste belge ne trouve que le traité est trop dur contre les Allemands.

M. Clemenceau déclare que la Conférence n'a pas demandé d'explications à l'Allemagne: nous lui avons donné 15 jours pour accepter le traité, et en cas de refus ou de retard, nous occuperons la rive droite.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 3 septembre

La Chambre reprend la discussion du traité de paix. M. Barthou continue son discours qu'il termine en déclarant que le traité de paix doit être ratifié.

M. Franklin-Bouillon déclare qu'il votera contre ce traité qui ne lui plaît pas, et qui aurait pu être meilleur, dit-il. Il critique l'attitude des Alliés vis-à-vis de la Pologne, de la Roumanie, en Orient et sur les divers fronts russes.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

CHRONIQUE LOCALE

Promotions

MM. Gogny, Larriou, Vallon, aspirants au 7^e rég. d'infanterie, sont promus au grade de sous-lieutenant à titre temporaire, pour prendre rang au 15 juin 1919.

Un peu de prévoyance S. V. P.

L'hiver est toujours dur pour les pauvres gens: et on annonce que l'hiver prochain sera encore plus dur, car la crise du charbon qui sévit, sévira plus considérablement dans quelques mois.

Pour nos régions, c'est aussi la crise du bois de chauffage qui sévira. Déjà, si nous en croyons certains renseignements qui nous sont communiqués, une hausse sur le bois de stère, sur les fagots est faite. Elle ne peut, d'ici quelques semaines, qu'augmenter.

Tout cela était à prévoir: mais prévoir, pendant les chaudes journées de juillet et d'août, comme celles que nous avons supportées?

Qu'on se souvienne de l'hiver dernier. Il fut rude. On promit de veiller à adoucir les rigueurs de l'hiver suivant.

Qu'a-t-on fait? Rien. Les marchands de bois ont pris, eux, leurs précautions. Ils ont acheté du bois, ils l'ont remis. Ils le mettront en vente, quand le besoin s'en fera sentir. Ils ne le donneront pas pour rien. Nous ne leur en ferons pas un reproche.

Mais, vraiment, à cette époque de reconstitution sociale, au moment où la grande majorité des citoyens est réduite à la portion congrue, alors que les prix des denrées sont hors de la portée des bourses modestes, nos maîtres, grands et petits, ne pouvaient-ils pas prévoir, et par suite, prévenir le mal, en constituant des entrepôts de charbon, de bois de chauffage.

La crise sera dure, si rien n'est fait pour y remédier.

On préfère s'occuper de politique, de conserver le siège législatif, sénatorial à X, Y, Z; on ne s'occupe pas de la santé publique.

Ils seront peut-être nombreux ceux qui se « chaufferont » au cours de la période électorale. Ceux-là et les nouveaux riches ne seront pas à plaindre.

Aussi bien, ce n'est pas pour eux que nous appelons l'attention, la sollicitude des pouvoirs publics.

L'hiver sera dur pour les pauvres gens, qui n'ont pas les ressources pour faire les provisions nécessaires de combustibles.

Par la constitution d'entrepôts communaux, on aurait pu, dans notre pays où le bois est en assez grande abondance puisqu'on l'expédie par ailleurs — arriver à constituer des stocks.

On ne l'a pas fait: on ne le fera pas. Est-ce faute de crédits? Hélas! que de sommes folles dépensées, gaspillées sottement, qui auraient pu être utilisées pour le bien de tout le monde et non pour le bénéfice de quelques-uns!

Dans quelques semaines, nous craignons fort d'avoir à revenir sur cette question qui n'aura certainement pas été réglée.

Mais on parle, on s'occupe de politique. Si ça suffit à nos maîtres du jour et à ceux qui en tirent profit, c'est regrettable. L'intérêt public demande, exige qu'au point de vue économique et social la dureté du temps soit adoucie.

Et ça, c'est de la politique, mais de la bonne politique. Attendons.

L. B.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent:

Bassel Guillaume, soldat à la 20^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie: brave soldat. Décédé des suites de ses blessures reçues à l'ennemi, le 22 décembre 1914. A été cité.

Fauché Antonin, soldat à la 20^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie: brave soldat. Mortellement blessé, le 31 août 1915, en accomplissant son devoir. A été cité.

Faugère Pierre, soldat à la 19^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie: bon et brave soldat. Glorieusement tombé au champ d'honneur, le 9 janvier 1915, en Champagne. A été cité.

Farges Antonin-Jean-Marie, caporal à la 24^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie: excellent caporal, dévoué et courageux. Grièvement blessé à l'attaque de Fleury, devant Verdun, est mort glorieusement pour la France le 6 août 1916 des suites de ses blessures. A été cité.

Barruel Basile, sergent à la 20^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie: brave sous-officier, tué en Champagne le 11 février 1915. A été cité.

Récompenses honorifiques

Le Ministre de la guerre a conféré des récompenses honorifiques aux médecins, pharmaciens, vétérinaires du Lot pour les soins ou les médicaments qu'ils ont donnés gratuitement soit aux militaires de la gendarmerie, soit aux chevaux de l'armée.

Lettres d'éloges officiels. — MM. les docteurs Gélis, à Cahors; Darnis, à St-Céré; Ducros, à Castelnau; Cambornac, à Salviac.

Médaille de bronze. — M. le docteur Couderc, à Limogne.

Médailles de vermeil. — MM. les docteurs Fabre et Peindaries à Montcuq.

Lettre d'éloges officiels. — M. le vétérinaire Corn, de St-Céré.

Médailles de vermeil. — M. le vétérinaire Poujade, à Catus.

FÉDÉRATION DU LOT Amicale des poilus du Lot de la 17^e région

RÉCEPTION DU 7^e DE LIGNE

A 8 h. 50 une délégation de la Fédération du Lot, au nombre de 80 délégués, se trouvant rassemblée dans la cour de la Gare pour participer au défilé en tête des troupes.

Le Président Ibert, se rendit auprès du colonel pour lui présenter la délégation et le fanion de la 17^e région, et prendre aussi les dernières instructions pour le défilé.

La réception du 7^e de ligne par les autorités civiles revêtit un caractère de réelle solennité.

En face des drapeaux du 7^e, du 207^e, du 131^e territorial glorieusement mutilés, à l'évocation des journées de la Marne, de l'Yser, de Champagne, de Verdun, de la Somme, tous les cœurs vibraient de patriotisme.

Pendant le défilé, la foule ne cessa de manifester sa sympathie à la délégation de la Fédération du Lot.

Au nom des Poilus démobilisés, merci à tous.

Le Président.
ILBERT.

Ecole normale d'instituteurs

Un concours supplémentaire aura lieu le 1^{er} octobre prochain à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors, pour 6 places vacantes. Dès maintenant les candidats peuvent se faire inscrire.

Vois de raiains

Un grand nombre de propriétaires se plaignent, depuis plusieurs jours, des déprédations commises dans leurs vignes par des maraudeurs.

Bien que les raiains ne soient pas encore mûrs, des individus n'hésitent pas à en faire ample provision.

Cette maraude aurait lieu principalement, vers 6 et 8 heures du soir. Il serait donc facile d'établir une surveillance sur les routes.

Espérons que les autorités informées prendront des mesures pour empêcher les maraudeurs tant militaires que civils de continuer leurs déprédations.

Vol

La police de notre ville enquête au sujet d'un vol de 1.500 francs qui aurait été commis, ces jours derniers, au préjudice d'un propriétaire, M. Caviole, demeurant à Pechagal.

M. Caviole avait caché cette somme — 1 billet de 500 francs et un titre de rente de 1.000 francs — dans la paille du lit.

Il fut désagréablement surpris de ne plus les retrouver.

Triste compatriote

Samedi soir, vers une heure, Mme Deffieux, cultivatrice à la Conne, commune de Bergerac, se trouvant sur la place du Marché de Bergerac, où elle était venue vendre ses provisions, s'aperçut tout à coup qu'elle avait perdu son porte-monnaie. Le jeune Alary, âgé de 13 ans, voyant l'ennui de la bonne femme, lui fit part qu'il avait vu ramasser un porte-monnaie par un marchand ambulancier qu'il lui désigna. Mme Deffieux se rendit auprès du marchand et lui demanda le porte-monnaie qu'il venait de ramasser. Comme il prenait l'affaire de très haut, Mme Deffieux prévint l'agent de service qui, après explications, conduisit l'individu, un nommé Louis Zucconi, âgé de 27 ans, marchand ambulancier à Cahors, de passage à Bergerac, domicilié à Valence-d'Agen devant M. Rieu, com-

missaire de police qui l'a interrogé. Zucconi a dû reconnaître qu'il avait bien ramassé le porte-monnaie. Il a été remis aux mains de la justice.

Fête du faubourg St-Georges

Voici le programme de la fête du faubourg St-Georges organisée par la jeunesse du quartier, les 6, 7 et 8 septembre :

Samedi 6 septembre : à 20 h. 1/2, farandole et distribution de bouquets aux jeunes filles du quartier, illuminations.

Dimanche 7 septembre : à 8 h., réveil en musique; à 10 h., distribution de bouquets; à 11 h., apéritif-concert, offert par la jeunesse aux jeunes filles du faubourg; à 16 h., grand bal public sur la Place de St-Georges; à 20 h., illuminations et grand bal de nuit.

Lundi 8 septembre : à 14 h., jeux divers : course en sac, jeux de la poêle, de la cruche et du baquet, mat de cocagne; à 16 h., course à la nage et concours de beauté, départ du ballon « Pierroutou », monté par le capitaine Frisaplait; à 20 h., grand bal de nuit; à 23 h., embrasement du quai de St-Georges à l'occasion du lancement du bateau marchand l'Impassible; à minuit, clôture de la fête par le traditionnel grand-père, (dansé par la plus jolie belle-mère du faubourg); réveil à la Cloche de bois.

N. B. Le Comité se réserve le droit de modifier le programme.

Le Comité.

Ministère du travail et de la prévoyance sociale

Un concours pour 6 emplois de dames sténo-dactylographes sera ouvert à l'Office national des mutilés et réformés de la guerre, le 29 septembre 1919.

Des majorations de points seront accordées aux veuves de guerre et aux employés des administrations publiques.

Les demandes seront admises jusqu'au 20 septembre.

Le programme est inséré au Journal Officiel du 28 août est à la disposition des intéressés à la Préfecture.

Théâtre de Cahors

Tournées ED. SOUCHE

C'est le mardi 16 septembre, au théâtre de Cahors que sera donnée la représentation, par la tournée Ed. Souche, de

Madame et son Filleul

pièce en trois actes de MM. Hennequin, Weber et de Gorsse, le grand succès de fou rire du Palais-Royal.

Foire du 1^{er} septembre

La foire du 1^{er} septembre a été assez importante. Les cours des animaux et des denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 100 à 110 fr.; vaches grasses, de 95 à 105 fr. les 50 kilos; bœufs de travail, de 3.200 à 4.600 fr. la paire; vaches de travail, de 2.000 à 4.000 fr. la paire.

Moutons gras, 1 fr. 80; agneau, 1 fr. 50 le demi-kilo; brebis d'élevage, de 75 à 100 fr. pièce; porcelets de 150 à 300 fr. pièce; poules grasses, 3 fr. 25; poulets, 3 fr. 75; canards, 3 fr. 50; lapins privés, 1 fr. 50; lapins de garenne, 2 fr. le tout le demi-kilo; pigeons, 3 fr. 50 la paire; œufs, 5 fr. la douzaine.

Castelnau

Dimanche 7 août, à la sortie de la grand messe, aura lieu dans la salle de la mairie une grande réunion cantonale des Combattants, veuves et parents de fils tués de la grande guerre.

Vers

A la gare. — La receveuse de la station de Vers a quitté définitivement notre localité pour Dégagnac (Lot).

Elle est remplacée par Mme Toulza qui nous arrive précédée des nombreux regrets qu'elle a laissés à Dégagnac et à laquelle nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Catus

La réunion pour la constitution de la section de l'Union des Combattants du Lot a eu lieu dimanche dernier, sous la halle, avec plein succès; de nombreux adhérents nouveaux se sont fait inscrire sous le nom de la section.

Monsieur Canon dans une causerie très écoutée, après avoir excusé Monsieur Soulié, mutilé et directeur du journal « Le Foyer » fait tout un exposé de la Société tant sur la loi des pensions que sur les bienfaits de l'association.

A la suite de cette conférence très ap-

plaudie par les assistants le bureau fut mis au voix et accepté à l'unanimité : MM. Touzé Edouard, président; Gracies, secrétaire; Delpech, trésorier; Artus et Bonafons, assesseurs.

Pour les adhésions, s'adresser à la librairie Delfour.

Cajarc

Tabacs. — C'est avec plaisir que les planteurs de tabac de Cajarc et des communes voisines ont appris la nomination de M. Monestier au grade de contrôleur de culture de 2^e classe.

Par son aménité et les sages conseils donnés aux planteurs, il s'est attiré l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'ont connu et sont heureux de leur adresser leurs bien sincères félicitations.

Navigation du Lot. — Le voyageur qui passe à Monbrun se demande ce qu'il attend pour réparer le barrage sérieusement endommagé. Peut-être qu'une nouvelle crue à l'entrée de l'hiver vienne le crever une seconde fois !

C'est à croire que depuis qu'il a été reconnu qu'il était impossible à l'« Impassible » de quitter Cahors, tout projet de navigation future de la rivière du Lot semble abandonné.

Une modeste petite navigation comme celle des temps préhistoriques, si coûteuse fut-elle, aurait cependant rendu des services importants pendant la guerre. Peut-être en serait-il encore presque de même en ce moment.

Toirac

Notre compatriote M. Edmond Faret, qui représentait depuis de nombreuses années La Dépêche dans la Corrèze, a été appelé à un nouveau poste à la rédaction toulousaine de La Dépêche. A l'occasion du départ de M. Faret, notre confrère Le Courrier publie les lignes suivantes :

« Nous ne laisserons pas s'éloigner M. Faret sans dire les regrets qu'il laissera parmi nous, regrets proportionnés à la haute estime qu'il s'est acquise, dans le parti républicain et en dehors même du parti, par sa droiture, son tact, sa parfaite loyauté. Nous n'oublions pas ici les bons combats jadis livrés ensemble contre le boulangisme pour la liberté, et nous assurons M. Faret de notre sincère, amicale et fidèle sympathie. »

Salviac

Un mulet qui se suicida. — Lundi 1^{er} septembre, Mme veuve Elisa Vidal du village d'Aurimont, rentrait chez elle avec son mulet, lorsqu'arrivé à Pont-Carral elle entra chez M. Sylvestre pour s'entretenir avec la femme de ce dernier.

Elle laissa le mulet attelé dans la cour. Quelque temps après elle prit congé de Mme Sylvestre et se préparait à partir; le mulet avait disparu, on fit des recherches et on le découvrit noyé dans le Céou grand ruisseau qui passe à l'extrémité de la cour de M. Sylvestre.

Réunion de démobilisés. — Les démobilisés de la commune de Salviac, vont se réunir sous peu et constituer un bureau provisoire. On dressera des statuts. Bref on créera une association en vue de revendiquer les droits de tout soldat démobilisé et de lutter contre la vie chère.

Nous sommes persuadés que tous ceux qui auront vécu la grande guerre se feront inscrire.

Etude de M^e Georges FONTANGES

Docteur en Droit,

Avoué à Figeac (Lot)

Successeur de son père

REPRISE DU COURS DU DÉLAI

de purge d'hypothèques légales

Sur une requête présentée à Monsieur le Président du tribunal civil de Figeac le treize août 1919 par Maître FONTANGES, avoué de la Société anonyme des Acieries et Forges de Firminy (Loire), dont le siège central est à Paris, rue de Monceau, n° 79, à suite de l'acquisition faite par cette société moyennant le prix de cent dix mille francs de l'entière propriété que Monsieur Raphaël-Marie-Henri MATRE, ancien avoué, demeurant au Château de Laborie, commune de Gagnac, possédait dans les dépendances dudit château et du village du Sol, même commune de Gagnac (Lot), et que le dit Monsieur MATRE lui a vendue, suivant acte au rapport de Maître DELTEIL, notaire à Aurillac, en date du cinq juillet mil neuf cent dix-neuf, enregistré et transcrit

(laquelle requête, préalablement dénoncée à toutes les parties intéressées et pouvant inscrire une hypothèque légale, tendant à obtenir, en conformité du décret du 17 juin 1916, la levée de la suspension du délai de purge d'hypothèques légales) — il est intervenu une ordonnance de Monsieur le Président du tribunal civil de Figeac, en date du treize août mil neuf cent dix-neuf, enregistré, ainsi conçue : « Nous, Président, vu « la requête qui précède, vu « les pièces et notamment les « notifications de la demande « faites aux parties intéressées, et attendu qu'aucune « d'elles n'est mobilisée ni « avec laquelle les communi- « cations postales se trouvent « interrompues par suite de « l'état de guerre, autorisons

« le cours des délais de purge « d'hypothèques légales sur la « vente faite à la Société des « Acieries et Forges de Fir- « miny par Monsieur Raphaël- « Marie-Henri MATRE, ancien « avoué, demeurant au château « de Laborie, commune de « Gagnac, canton de Bretenoux « (Lot), suivant acte au rap- « port de Maître DELTEIL, « notaire à Aurillac, en date du « cinq juillet mil neuf cent dix- « neuf, enregistré et transcrit, « de l'entière propriété que « Monsieur MATRE possédait « dans les dépendances du ché- « teau de Laborie et du village « du Sol, commune de Gagnac, « canton de Bretenoux (Lot), « comprenant château, grange « et écurie, bâtiments d'habi- « tation et d'exploitation, jar- « dins, cour, terres, prés, bois, « vigne, taillis, pacages et « bruyères, le tout porté au « plan cadastral de la dite « commune sous les nos 207, « 530, 533, 214, 213, 214, 542, « 210, 207, 204, 208, 213, 212, « 204, 208, 207, 209, Section C, « pour une contenance totale « de onze hectares cinq ares « quarante-six centiares, « moyennant le prix de cent « dix mille francs payé comptant. Disons toutefois que les « dits délais ne prendront « cours qu'après l'expiration « du mois qui suivra l'insér- « tion de la présente ordon- « nance dans le journal d'an- « nonces légales « Le Journal « du Lot » et après les notifica-

« tions exigées par la loi pour « parvenir à la dite purge et « s'il n'est pas survenu d'oppo- « sitions dans le cours du dit « mois. Réservons à la Société « exposante de nous en référer « au cas où il surviendrait « une opposition. Et sera la « présente exécutoire sur mi- « nute. Fait au Palais de Jus- « tice à Figeac, le treize août « mil neuf cent dix-neuf. Pour « le Président empêché. CAS- « TAN, juge, signé. — Enre- « gistré. »

La présente insertion est faite en exécution de cette ordonnance pour faire prendre cours à dater de ce jour au délai d'un mois, pendant lequel les intéressés pourront notifier leur opposition motivée au cours du délai de purge d'hypothèques légales, par une lettre recommandée adressée à Monsieur le Greffier du tribunal civil de Figeac.

Etant déclaré que si aucune opposition n'est formulée, le délai de purge d'hypothèques légales sur la dite acquisition prendra cours de plein droit après les notifications exigées par la loi pour une durée égale au délai ordinaire nonobstant la suspension des délais résultant des lois ou décrets en vigueur.

Pour extrait : Figeac, le trois septembre mil neuf cent dix-neuf.

FONTANGES, avoué, signé.

Payrac

Obèques. — Dimanche dernier, une foule compacte accompagnait à sa dernière demeure le corps du soldat Ruard Ludovic, de Payrac, fait prisonnier le 24 août 1914, évacué d'Allemagne par la Suisse au mois de janvier 1919 et décédé, il y a huit jours, à Saint-Genis-Laval, près de Lyon, à l'hôpital des suites d'un mal implacable contracté en pays ennemi.

Les démobilisés de Payrac firent à leur camarade disparu les imposantes funérailles qu'il méritait.

Au cimetière, une belle allocution fut prononcée par un poilu de ses amis, puis M. le Dr Constant, conseiller général, dit, en termes des plus heureux, un « au revoir » ému à cet enfant de la localité, cette victime de la guerre qui porte à 38 le chiffre des héros de la commune tombés pour la défense de la Patrie.

En nous inclinant devant cette tombe, nous adressons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 37.

Le traité sera ratifié, dit M. Wilson

De Washington : Le Président Wilson a exprimé au Sénateur Hetchcock sa conviction absolue que le traité de paix serait ratifié sans amendement et sans réserve.

Un raid sur Cronstadt

De Londres : Un télégramme de Helsingfors annonce qu'un aéroplane britannique compte exécuter un nouveau raid sur Cronstadt.

La chute de Dwinsk

De Copenhague : La légation esthoniennne annonce que la capture de Dwinsk par les Lettons est prochaine. Les troupes sont à 10 kilomètres de la ville.

Goutchkoff, ancien ministre de la guerre de Russie, déclare que les Allemands ont concentré 60.000 hommes sur la frontière lettonne et 40.000 sur la frontière de Lithuanie.

Le quartier général de Koltchak est transféré à Irkout.

A la Chambre

La réforme électorale

Dans sa séance de ce matin, la Chambre a commencé la discussion du projet de loi tendant à diviser certains départements en circonscriptions électorales.

Un grand nombre de députés assistait à la séance.

M. Bonnefous a développé une motion

tendant à repousser tout sectionnement accepté dans le département de la Seine.

Il demande le renvoi.

M. Varenne, président de la Commission électorale, demande la discussion immédiate de l'amendement Laval, tendant à reporter à 1923 l'application de la nouvelle loi électorale.

Après une intervention de MM. Bracke et Brousse, le Président donne la parole à M. de Monpland pour la lecture du rapport.

Cette lecture a lieu au milieu d'un vacarme extraordinaire.

Constantinople érigé en état

De Washington : M. Wilson aurait l'intention de proposer à la Conférence de la Paix la création d'un grand Etat de Constantinople.

Un démenti

De Londres : On dément de source officielle que le général Gough ait publié une proclamation annonçant de prochaines opérations contre Petrograd.

Les Américains quittent Omsk

De Londres : L'ambassadeur américain Morris a quitté Omsk.

Paris, 13 h. 22.

A la Chambre

Le sectionnement électoral

La Chambre, après l'intervention de M. Villeboisnet, prononce la clôture de la discussion générale.

On passe à la discussion du premier article.

Sur cet article, vient la discussion de l'amendement de M. l'abbé Lemire disant qu'aucun département ne sera sectionné.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Jean Bon et Renaudel.

On vote sur la priorité de l'amendement Lemire qui donne lieu à pointage.

Le résultat du pointage sera proclamé à 3 heures 30. Dans les couloirs on assure que la priorité est repoussée par 256 voix contre 182.

Demain sera discuté l'amendement Laval.

Les doléances de M. Bratiano

Dans une réponse reçue hier soir, M. Bratiano se plaint de l'hostilité visible des Etats-Unis contre la Roumanie à cause de celle-ci refuse de vendre ses pétroles à un consortium américain.

M. Bratiano dit que les Américains sont antiroumains et antiegres, et qu'ils favorisent la Hongrie et la Bulgarie.

Le co-gérant : B. ALIBERT.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

A Propos du Siège de Troyes

De TROYES nous parvient une histoire instructive.

Sous le Prétexte de la Vie chère, des Troubles avaient éclaté au Marché. A la tête des Pillards on remarquait un syndicaliste notoire, qui est en même temps « Modiste ».

Au tant que meneur, il s'était cru autorisé à taxer les carottes. Les revendeuses lui ménageaient une spirituelle réponse : Sans hésiter elles coururent à son magasin et taxèrent ses chapeaux !

Faut-il rire ? Voici le mercier dressé contre l'Epicier, le Serurier contre l'Herboriste, le Boucher contre le Drapier, l'Ouvrier contre le Paysan. Est-ce la guerre civile ? Pas encore, mais presque.

Et pourquoi ? Parce que l'on a essayé, par une injuste campagne, de détourner le mécontentement du Pays qui s'en prenait, avec trop de clairvoyance au gré de certains, à nos administrations d'Etat et les rendait responsables de l'augmentation du prix de la vie.

Le coup est-il paré ? Nous vivons en réalité en plein gâchis. On crie au consommateur : « Sus aux Mercantils ! » Et le consommateur pille au hasard. « Arrêtez, malheureux, lui crie-t-on de nouveau, nous allons intervenir et établir des Prix Normaux ! » Or les prix normaux sont supérieurs aux prix anciens.

Qu'est-ce à dire ? Et de quoi demain sera-t-il fait ?

Nous nageons dans l'Empirisme et nous nous en vantons. Il n'y a cependant pas de quoi.

Mais puisqu'on aime l'Empirisme, le meilleur n'aurait-il pas consisté à éviter des « interventions » reconnues désastreuses ?

Il y a plus de quatre mois que les commerçants, les industriels, voire les agriculteurs crient sur tous les tons par l'organe de leurs associations « Liberté, Liberté ! Liberté du commerce ! Liberté des importations ! » C'est-à-dire : « Facilitez la concurrence. Laissez jouer la Loi de l'Offre et de la Demande. Amenez des produits et la Baisse sera fatale ! »

Mais en fait de Liberté, on nous laisse momentanément celle de nous casser la Figure les uns les autres.

Ce n'est pas, croyons-nous, cette multiplication des « Pains » qui diminuera le Coût de la Vie !

ON DEMANDE A ACHETER

dans la région :

Usines, Industries, Fonds de Commerce, Propriétés rapport ou agrément, quels qu'en soient l'importance ou le prix.

Prêts. Capital. Commandite. Omnium Immobilier de France. Bourse du Commerce, Paris.

Etablissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JULLIA Mécanicien-spécialiste des usines de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Section Electricité

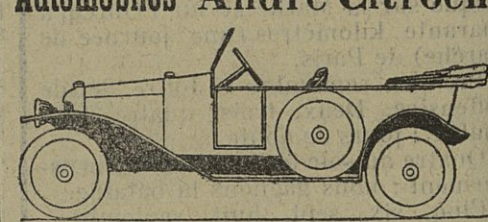
SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON, Ingénieur électricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.

TÉLÉPHONE : 4.

Automobiles André Citroën



AGENCE RÉGIONALE

NOUYRIT-SALOMON

Pour les essais de la voiture, s'adresser Garage Citroën, place St-Urcisse, et 11, Boulevard Gambetta.

LE MARIAGE

DE

MADemoiselle GIMEL

Dactylographe

Par RENÉ BAZIN

De l'Académie Française

V

LE 12 AOÛT

Le Haut-Clos, août 190...

« Madame, « J'ai été bien troublée en recevant votre lettre, d'autant plus que, presque au même moment, j'en recevais une de mon Louis, si malheureuse, si sombre et si résolue, hélas ! que j'aurais voulu courir jusqu'à Paris pour le conseiller, le consoler, l'empêcher de prendre un parti bien digne de lui, mais dont je mourrai. Je le connais trop bien pour ne pas savoir que des paroles aux actes, avec lui, la distance est courte. Il veut permutter avec un officier du Congo Français ou du Soudan. Il a déjà fait des démarches. Je le perdrai, si je n'arrive point à rendre possible un projet qui est plein d'impossibilités. Lui, il ne cherche plus. Moi, je suis mère, je cherche encore. J'ai tant songé, et j'ajouterais, pour que vous sachiez mieux que je suis,

tant prié, que je ne veux pas désespérer. Je suis encore dans la nuit. Mais j'essaie d'en sortir. Je vous avouerai tout simplement, Madame, que j'ai fait prendre, à l'insu de mon fils, des renseignements sur vous et sur Mademoiselle Evelyne. Ils ont été aussi bons que je pouvais l'espérer, ou le redouter : je ne sais lequel des deux mots convient. Je veux voir cette enfant que des parents lâches ont abandonnée. Elle saura, si nous devons à jamais rester étrangères l'une pour l'autre, que je ne me crois pas le droit d'être dure, et que j'ai voulu voir, entendre et plaindre au moins celle que mon fils avait distinguée.

« VEUVE THÉODORE MORAND. »

« P.-S. — Mon fils ne sait pas ma démarche. Il ne sera pas chez moi. Mademoiselle Evelyne, si elle n'a qu'une journée à passer au Haut-Clos, peut arriver de très bonne heure : je me lève avec le jour. »